

**Secrétariat**

Distr. générale
17 décembre 2025
Français
Original : anglais

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 2 septembre 2025, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant l'objet spatial BIFROST-DNK (voir annexe)¹.

¹ Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 8 septembre 2025.



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par le Danemark*

BIFROST-DNK

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2025-135BN
Nom de l'objet spatial	BIFROST-DNK
Indicatif national/numéro d'immatriculation	2025-DK-02
État d'immatriculation	Danemark
Autres États de lancement	États-Unis d'Amérique
Date et territoire ou lieu de lancement	23 juin 2025 UTC ; Vandenberg Space Force Base/ Western Range, Californie (États-Unis)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	96,50 minutes
Inclinaison	97,749 degrés
Apogée	600,297 kilomètres
Périgée	577,018 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Mission de démonstration de technologie

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial	Space Inventor A/S, CVR n° 37053252
Lanceur	Falcon 9 de SpaceX (mission Transporter-14)

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution [62/101](#) de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.